

COMMUNIQUE DE PRESSE

Andrézieux, le 8 avril 2020

Enquête du Parquet de Saint-Etienne : Le Groupe SNF n'est pas visé par la procédure

Le Groupe SNF, ainsi que sa filiale française, confirment que les sociétés ne sont en aucune manière incriminées dans l'enquête diligentée le 3 avril 2020 par le Parquet de Saint-Etienne (Loire) concernant l'achat de phosphate de chloroquine par son fondateur, René Pich.

Le Groupe SNF tient à réaffirmer de la façon la plus formelle qu'il n'a aucun lien de quelque nature que ce soit avec ce dossier. La plainte du 3 avril 2020 par le Parquet de Saint-Etienne (Loire) vise individuellement René Pich, fondateur de SNF et non la société SNF elle-même. Le groupe SNF est dirigé par Pascal Remy qui en est le Président-directeur général et le représentant légal de la société de tête depuis Novembre 2010.

Par ailleurs, la société certifie qu'elle n'a jamais procédé à l'achat de chloroquine. Elle confirme également qu'aucun employé de SNF n'a jamais reçu de chloroquine, ni de René, Pich, ni de quiconque au sein de la société.

La santé de ses collaborateurs étant au cœur des préoccupations du Groupe, la société a bien évidemment mis en œuvre sur l'ensemble de ses sites industriels toutes les mesures indispensables à leur sécurité, en suivant scrupuleusement les consignes des autorités de santé et en assurant l'information de l'ensemble de nos personnels sur les gestes barrières et les procédures de sécurité sanitaire à respecter dans cette période. L'ensemble de ces initiatives ont permis au groupe de poursuivre ses activités tout en garantissant la santé et la sécurité de ses salariés.

Concernant l'enquête diligentée par le Parquet de Saint-Etienne, les autorités cherchent à comprendre les conditions et les fins de l'achat à titre personnel par René Pich de 18 tablettes de phosphate de chloroquine. René Pich a d'ores et déjà fait savoir aux autorités judiciaires et aux médias qu'il s'agissait d'une acquisition pour son usage propre et pour éventuellement les remettre à titre gracieux à des structures hospitalières qui auraient pu en avoir l'usage. Les tablettes ont toutes été restituées aux autorités judiciaires.

La société SNF exprime son soutien à son fondateur pour ce qui apparaît être une initiative personnelle, « absente d'esprit lucratif » comme l'a souligné lui-même le Procureur de la République. René Pich s'est exprimé à titre personnel dans un récent communiqué repris par l'Agence France Presse.

SNF est un groupe spécialisé dans la chimie de l'eau et plus de 80% de son activité a pour but, soit de traiter, soit de préserver l'eau. A ce titre le groupe a un rôle déterminant dans la chaîne d'assainissement et de production d'eau potable et nous estimons que près d'un milliard d'êtres humains vivent dans des villes dont l'assainissement est assuré par ses produits.

En Europe, et en France en particulier, SNF est l'un des acteurs majeurs qui traite notamment un nombre très important de stations municipales françaises. Dans un contexte où les stations conservent



un stock minimum, une rupture de l'approvisionnement pourrait rapidement créer une situation de tension préjudiciable à la disponibilité des citoyens français en eau potable. Il est ainsi essentiel que son activité d'intérêt général soit poursuivie et la société a été aidée en ce sens par les autorités administratives qui ont reconnu le caractère indispensable à la Nation du site d'Andrézieux.

Au-delà d'assurer ce que le groupe estime être une mission de santé publique, il a également à cœur d'être un groupe solidaire et d'aider, tant que faire se peut, notre pays à sortir le mieux possible de cette crise d'une gravité inégalée. Nous avons ainsi acquis via nos filiales chinoises 500 000 masques HN95 (équivalent chinois de la norme FFP2) qui sont distribués gracieusement aux établissements hospitaliers de notre région au fur et à mesure de leur arrivée. A ce jour, plus de 70 000 masques ont déjà été donnés.

SNF emploie plus de 6 500 personnes à travers le monde dont environ 1400 en France. Le chiffre d'affaires annuel de SNF a été de 3,4 Mds d'euros en 2019.

Contact presse :

Jean-Christophe Alquier : 06 11 36 40 08

Vincent Dujardin : 07 86 91 65 59